



JOINT COMMUNIQUÉ ON THE ESTABLISHMENT OF DIPLOMATIC RELATIONS BETWEEN THE REPUBLIC OF HAITI AND THE REPUBLIC OF RWANDA

The Government of the Republic of Haiti and the Government of the Republic of Rwanda,

Desiring to promote and strengthen ties of friendship and cooperation between their countries and peoples on the basis of equality, mutual respect for each other's sovereignty, independence and territorial integrity as well as non-interference in the internal affairs of each other,

Guided by the principles and purposes of the Charter of the United Nations, as well as the Vienna Convention on Diplomatic Relations of 18 April 1961 and the Vienna Convention on Consular Relations of 24 April 1963,

Have decided to establish diplomatic relations as of the date of the signing of this Joint Communiqué.

In witness thereof, the undersigned representatives, being duly authorized by their respective Governments, have signed this Joint Communiqué in New York on August 15, 2018 in two originals each in English and French languages, all texts being equally authentic.

For the Republic of Haiti

H.E. Mr. Denis REGIS

An bassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of the Republic of Haiti

to the United Nations

For the Republic of Rwanda

H.E. Mrs. Valentine RUGWABIZA

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary Permanent Representative of the Republic

of Rwanda to the United Nations



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAITI AUPRES DES NATIONS UNIES



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA AUPRES DES NATIONS UNIES

New York, le 15 août 2018

S. E. M. António **GUTERRES** Secrétaire général Organisation des Nations Unies New York

Excellence,

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence qu'aujourd'hui, les Gouvernements de la République d'Haïti et de la République du Rwanda ont établi des relations diplomatiques.

Ci-joint un Communiqué commun en anglais et en français que nous avons tous deux signé, au nom de nos Gouvernements respectifs à cet effet.

A cet égard, nous saurions gré à Votre Excellence de faire circuler le Communiqué Conjoint, en annexe, comme document de l'Organisation des Nations Unies.

Veuillez accepter, Excellence, les assurances de notre plus haute considération.

Pour la République, d'Haïti

M. Denis KEGIS Wiktyaordinaire of Plénipotentiaire

aux permanent de la République d'Haïti

l'Organisation des Nations Unies

Pour la République du Rwanda

S.E. Mrs. Valentine RUGWABIZA Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotén da Représentant Permanent de la République du Rwanda auprès l'Organisation des Nations





COMMUNIQUÉ CONJOINT RELATIF A L'ÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA RÉPUBLIQUE D'HAITI ET LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA

Le Gouvernement de la République d'Haïti et le Gouvernement de la République du Rwanda,

Reconnaissant les principes d'égalité entre les deux Etats, d'indépendance, de souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures,

Désireux de renforcer les relations d'amitié existant entre les deux Etats, et de promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines politique, social, économique et culturel,

Réaffirmant leur adhésion aux principes et buts de la Charte des Nations Unies et du droit international,

Ont décidé d'établir des relations diplomatiques, conformément aux dispositions de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les Relations Diplomatiques et la Convention de Vienne sur les Relations Consulaires du 24 avril 1963, à compter de la date de signature du présent Communiqué Conjoint.

En foi de quoi, les Représentants soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent communiqué conjoint, à New York le 15 août 2018, en deux exemplaires originaux, en langues française et anglaise, les deux textes faisant foi.

Pour la République d'Haïti

S.E. M. Denis REGIS

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent de la République d'Haïti auprès l'Organisation des Nations Unies Pour la République du Rwanda

S.E. Mrs. Valentine RUGWABIZA
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Représentant Permanent de la République

du Rwanda auprès l'Organisation des Nations Unies